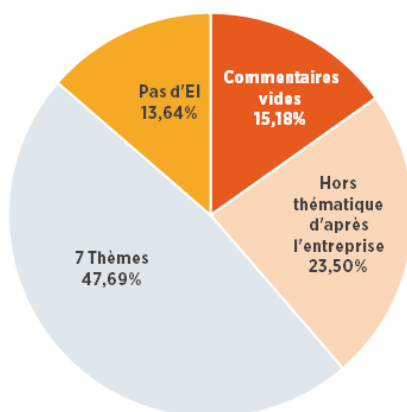


## Vos Entretiens Individuels ont droit à la parole !

% Effectif Total (70 000)



Conformément aux articles 6.3 et 7 de l'accord de méthodologie sur l'évaluation et l'adaptation de la charge de travail du 21 juin 2016, les 64 216 Entretiens Individuels (EI) réalisés en 2021, dans l'UES Orange, ont été scrutés sur leur partie dédiée à la charge de travail.

L'entreprise en a ressorti une vision synthétique de votre perception personnelle de votre charge de travail, triée en 7 thèmes, le reste de vos verbatims étant classés hors thématique charge de travail.

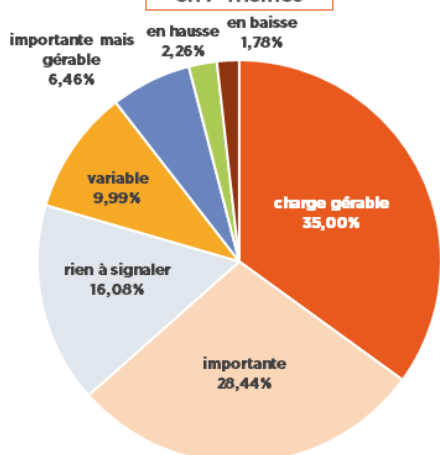
Cette vision conforte les remontées que vous avez pu exprimer lors de l'enquête du CNPS<sup>1</sup> réalisée en octobre 2021, et dont les résultats sont présentés aujourd'hui :

La perception d'une charge de travail en augmentation, ou déjà importante, reste très présente.

La **CFDT** agit, grâce à ses militants, pour privilégier une prévention primaire<sup>2</sup> des Risques Psycho Sociaux au sein de l'entreprise, en particulier la sur/sous-charge de travail qui peuvent mener au BurnOut/BoreOut .

Votre parole est essentielle à la compréhension et à la perception de l'impact de votre charge de travail.

Charge de Travail en 7 Thèmes



LE SEUL MOYEN, aujourd'hui, est de partager ce constat lors de votre EI , de demander à votre manager de commencer, si possible, l'entretien par la partie analyse de la charge de travail, et surtout, de remplir l'espace prévu en commentaire sur la charge de travail : faible, adaptée ou forte ; en hausse, stable, en baisse ou bien fluctuante, avec ou sans pics d'activité.

Il est essentiel que vous puissiez caractériser votre charge de travail. Considérer cette dernière comme « gérable », ce qui a le plus souvent été écrit comme tel, ne permet pas de détecter s'il y a un risque. Imaginez une charge importante, « gérable » mais qui est à la limite de ce qui serait supportable... rien ne permet d'anticiper le risque de surcharge, pourtant proche.

Les problématiques de charge de travail sont individuelles ou collectives, notamment en cette période de transformations et de départs non remplacés. N'hésitez pas à vous tourner vers vos **représentants CFDT**.

Vos témoignages nous permettront de peser sur l'entreprise pour **améliorer vos conditions de travail**, voire lancer toutes les alertes nécessaires.

1: CNPS = Comité National de Prévention du Stress

2: Prévention primaire = Diminution ou élimination du risque.



Nous avons repris des verbatims, donnés en exemple par l'entreprise, pour illustrer les thèmes ou encore l'aspect que l'entreprise appelle « hors thématique », mais que la **CFDT** considère comme un réel impact sur votre perception de votre charge de travail. Voici ce que vous dites de votre charge de travail dans les EI :

Hors thématique (22,23%) :

- « Équilibre respecté entre vie privée et vie professionnelle »
- « Année particulière due à la crise sanitaire ayant occasionnée des périodes d'absences sur mars avril et mai. Le recrutement de nouvelles personnes et la diminution des flux ont parfois créé une sensation de faux rythmes. »



Charge de Travail Gérable (35,00%) :

- « Charge correcte gérable et gérée. »
- « Charge de travail correcte (haut et bas dus au métier de supervision) mais globalement charge acceptable et gérable. »
- « La charge de travail est maîtrisée et atteint un bon niveau (pas de période d'ennui) mais des pics bien gérés ... »

Charge de Travail Importante (28,44%) :

- « Charge de travail intense et conséquente »
- « La période a été très (trop) chargée et très dense »
- « Charge de travail dense liée aux process et activités administratives. Compliqué de dissocier la vie pro et vie privée du fait de la crise sanitaire provoquant le télétravail obligatoire. »

Charge de travail RAS—rien à signaler (16,08%) :

- « Rien à signaler. Contexte covid compliqué mais l'entreprise a su accompagner ce contexte particulier »
- « Le collaborateur n'a pas formulé de remarque particulière sur sa charge de travail »
- « RAS »

Charge de Travail Variable (9,99%) :

- « Fluctuante car gestion de projet avec des pics très forts et des pics faibles. »
- « Charge de travail irrégulière avec des pics d'activité. Compliquée à appréhender par moment. Cela reste gérable sur la période. »

Charge de Travail « Importante mais gérable » (6,46%) :

- « Charge de travail importante mais gérable. A surveiller pour que ça ne dure pas sur le S2 2021 »
- « Charge de travail importante mais supportable. »

Charge de Travail en Hausse (2,26%) :

- « En hausse constante et accélérée depuis novembre-décembre. Télétravail massif en 2020 vigilance sur la charge en 2021. »
- « Augmentation de l'exigence et des objectifs fixés augmentation globale de la charge de travail »

Charge de Travail en Baisse (1,78%) :

- « Importante baisse de charge de travail au cours de l'année (perte d'activité/externalisation). Perte de motivation car c'est une activité qui donnait du sens. Malgré l'absence de 2 collaborateurs nous sommes en sous charge d'activité »
- « La baisse d'activité est pesante vivement la reprise d'activité. »

L'entreprise ne nous a transmis aucune donnée sur la charge de travail dans nos filiales !!!

L'accord est en vigueur sur le périmètre du GROUPE Orange, en France

